

Newsletter des Verts du Littoral

► Sommaire de cette édition :

- Editorial : Elections communales 2012 1
- Nouvelles du Grand Conseil 1
- Conseil général de Neuchâtel 2
- Projet de fusion Bevaix – Boudry – Cortaillod 2
- Conférence-débat le samedi 14 mai 2011 à Neuchâtel 3
- Xamax et la Maladière en mains de M. Chagaev ? 4
- Comité du 7 juin : Éclairage public 4
- Brève de Peseux 4
- Agenda 4

► Editorial : Elections communales 2012

La section Littoral couvre 23 communes, chiffre susceptible de changer d'ici mars 2012, délai pour les prochaines élections communales.

En effet, 2 ou 3 fusions peuvent intervenir d'ici là: les citoyens de Bevaix, Boudry et Cortaillod voteront sur la création de Pontareuse le 15 mai. Auvernier, Bôle et Colombier sont en discussions avancées concernant leur fusion et à la recherche d'un nom pour l'éventuelle future commune. Neuchâtel et ses voisins débattent aussi de la création d'un Nouveau Neuchâtel.

Notre parti a créé un nouveau groupe à Peseux [avec une conseillère générale](#), et nous essayons toujours de recruter des membres et sympathisants dans les autres communes du littoral.

Malgré ces incertitudes, nous devons préparer nos campagnes et nos candidats. En cas de fusions, les postes de Conseiller communal deviennent des postes "professionnels" avec un pourcentage de travail allant de 100% (Ville de Neuchâtel) à 40% ou 50% minimum (Pontareuse, ABC).

Contrairement à la Ville de Neuchâtel, les Conseillers communaux des villages ne sont pas élus par la population, mais par le Conseil général, en principe au pro-rata des représentants des partis au Conseil général.

Nous devons donc présenter des candidats Vert-e-s compétents et crédibles pour ces postes à responsabilités. Le bureau penche actuellement sur les procédures de sélection des candidats et sur leur cahier des charges.

Lors de la partie statutaire du comité du 7 juin, nous discuterons de ces sujets. Si vous avez des idées ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Carol Chisholm

► Nouvelles du Grand Conseil

En mars, les députés ont été accueillis dans la cour du Château par une belle manifestation de militants antinucléaires, parmi lesquels les Verts n'étaient pas les moins nombreux. Le rapport du Conseil d'Etat qui proposait de refuser le renouvellement des centrales nucléaires en Suisse a été accepté par 66 oui, 29 non et 18 abstentions, et l'amendement qui supprimait la mention des centrales à gaz n'a pas été combattu. Bon point pour le Conseil d'Etat, qui souhaite inviter la Confédération à développer les énergies renouvelables ! Le lendemain, le

décret concernant un projet de loi pour un salaire minimum a été accepté par 56 voix contre 55.

Notre groupe a déposé durant cette session une motion « Pour des [achats publics](#) qui respectent les critères du développement durable » et une [interpellation](#) concernant l'application de l'agenda 21 (loi sur l'action publique en vue d'un développement durable). La réponse à cette dernière est extrêmement frustrante : la personne responsable a été mutée et personne dans le canton n'est chargé de la mise en œuvre de ce plan d'action pour le XXIème siècle, et le canton « n'a pas les ressources financières » pour s'occuper de cela. Pour le conseiller d'Etat Nicati, appliquer le développement durable se résume à « que les finances soient dans le noir » ! Mais de la sorte il n'applique simplement pas la loi, et peu s'en émeuvent... c'est désolant.

La session d'avril a été consacrée aux comptes. Elle coïncidait avec le triste anniversaire des 25 ans de la catastrophe de Tchernobyl, et un petit groupe de députés Verts, à l'initiative du groupe Energie, en a profité pour faire une conférence de presse présentant « Un paquet de mesures pour mettre le paquet », que vous pouvez consulter sur le site du canton.

Carole Maeder-Milz

► Conseil général de Neuchâtel

A Neuchâtel les festivités du Millénaire ont débuté sous le soleil, et le public a apprécié l'ambiance fête des vendanges SANS excès d'alcool. La fête a pratiqué la consigne des verres et bouteilles, et ce sans difficulté notoire ! Notre groupe a déposé une interpellation concernant les insectes pollinisateurs [Les abeilles à Neuchâtel – reportage TSR](#) à la clé – et une question concernant le choix de la [patrouille suisse](#) pour clore les festivités du Millénaire. Un choix qui vole bas... Nous avons approuvé les comptes hier soir, tout en déplorant cette mode qui frappe toutes les autorités suisses qui consiste à élaborer des budgets catastrophiques en coupant un peu partout pour se retrouver avec des comptes bénéficiaires. A Neuchâtel le déficit prévu était de 6,8 Mio. Le bénéfice réalisé est de 1,9 Mio sans parler de diverses formes de réserves qui ont été faites pour plus de ... 16 Mio... L'économie comme science exacte, tu parles d'un gag !

Sinon les membres démissionnaires de l'UDC veulent conserver les acquis que procurent les avantages de l'élection proportionnelle. Mais quand on ne représente plus que soi-même, peut-on exiger d'avoir des pouvoirs que l'on a eu en tant que représentant d'un parti ? Le Conseil général ne comprend pas leur logique. Deux des membres démissionnaires de l'UDC n'étaient même pas sur les listes lors de l'élection. Ils sont au sein du CG parce que l'UDC les a présentés, ce qui est conforme au droit. Maintenant ils quittent l'UDC, et sans que l'on sache pourquoi, l'affaire ne semble même pas être de nature politique. Où est le respect des décisions des électeurs dans leurs revendications ? Où est le respect du mode d'élection au système proportionnel ?

Nous perdons bien du temps pour régler des questions qui sont intellectuellement passionnantes, mais sans grand impact sur la vie des gens !

Catherine Loetscher

► Projet de fusion Bevaix – Boudry – Cortaillod

A Bevaix, le projet de fusion BBC (Bevaix-Boudry-Cortaillod) a eu des effets inattendus: pour la première fois de mémoire de bevaisans, les partis des trois villages (PLR, Socialistes, Verts, Chevron boudrysan) se sont tous unis pour des actions et des stands en commun, en faveur de la fusion. Par contre, deux petits groupes, l'Entente bevaisanne et le Mouvement citoyen (créé pour l'occasion), ont engagé une opposition virulente et bien peu citoyenne. Ces quelques personnes, avec des moyens financiers considérables si on juge par le nombre, la taille et la qualité des affiches, sans compter une annonce publicitaire payante d'une page

dans le journal local, ont mené une campagne de désinformation exemplaire et digne d'un certain parti populiste: chiffres fantaisistes, propos alarmistes, déni de compétence des institutions politiques, etc.

De plus, toutes les affiches pro-fusion de taille modeste ont été arrachées ou volées avec leur panneau de bois, et celles qui étaient trop grandes, ou trop bien fixées, ont été taguées en noir. Du coup, les affiches contre la fusion, bien plus nombreuses, donneraient presque l'impression qu'à Bevaix règne un consensus contre la fusion...

Résultat des votations dimanche 15 mai en fin d'après-midi. Tenez-nous les pouces!

Muriel Denzler

► Conférence-débat le samedi 14 mai 2011 à Neuchâtel



Conférence - débat 14 mai 2011
>>> cité universitaire Neuchâtel

Le 29 mars, le Grand Conseil neuchâtelois s'est clairement prononcé contre de nouvelles centrales nucléaires et il se réserve du temps pour réfléchir à d'éventuelles centrales à gaz. La question qui se pose maintenant, est: « Quel sera notre avenir énergétique ? ».

Durant une matinée (8h30 – 12h) et sous la direction de M. Pierre Veya, rédacteur en chef du journal Le Temps, cinq spécialistes de renom présenteront leurs visions et répondront aux questions du public :

1. Comment se passer des énergies fossiles ?
Par **Roger Nordmann**, conseiller national, auteur du livre « Libérer la Suisse des énergies fossiles »
2. Photovoltaïque : une opportunité pour la Suisse
Par **Christophe Ballif**, professeur à l'EPFL, IMT, laboratoire de photovoltaïque
3. Eaux vivantes et hydroélectricité
Par **Daniel Heusser**, spécialiste des cours d'eau au WWF Suisse
4. Mobilité et énergie: le grand défi
Par **Caroline Beglinger**, Association Transport et Environnement ATE, responsable politique de transport
5. Economies d'énergie et confort
Par **Christian Trachsel**, délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel

En tant que co-organisatrice je vous invite cordialement à saisir cette opportunité, la participation étant gratuite.

Christine Gaillard

► Xamax et la Maladière en mains de M. Chagaev ?

Comme vous l'aurez peut-être appris, l'équipe de Xamax et peut-être même le stade de la Maladière appartiendront prochainement à un dénommé Bulat Chagaev. Cf.

<http://www.tdg.ch/node/336522>.

M. Chagaev est le fils de l'ancien Président communiste de Tchétchénie qui est devenu milliardaire on ne sait trop comment (ou plutôt on sait, mais personne ne peut le prouver) et qui a déclaré à la TSR que Ramzam Kadyrov, l'actuel président de Tchétchénie, était "comme un frère" pour lui. MM. Kadyrov et Chagaev sont propriétaires associés du club de foot de Grozny (et il est probable que M. Chagaev a aussi financé la montée au pouvoir de M. Kadyrov en 2007). Si vous n'avez jamais entendu parler de R. Kadyrov, je vous invite à lire l'article http://fr.wikipedia.org/wiki/Ramzan_Kadyrov.

Mon collègue Patrick Vincent, prof. de langue et littérature anglaises à l'Université de Neuchâtel et membre du PDC, essaie de monter une manifestation et un mouvement citoyen pour exprimer la colère de ceux qui ne cautionnent pas les pratiques politiques attribuées à M. Kadyrov à l'égard de cette perspective de rachat. Le but est de rassembler autant de gens que possible au début du match qui aura lieu

mercredi 11 mai à 19.45

et qui est offert à la population pour obtenir son silence (on a aussi promis des feux d'artifices et l'entrée prochaine au Champions League...).

Les actionnaires de Xamax doivent se réunir le 12 mai pour avaliser l'achat. Si on arrive à faire assez de remous, peut-être qu'ils réaliseront leur folie... Si vous voulez participer à cette action, vous pouvez prendre contact avec Patrick.Vincent@unine.ch.

Jean-Jacques Aubert

► Comité du 7 juin : Éclairage public

Nous allons aborder de manière plus pratique le sujet de l'éclairage public lors de notre comité du 7 juin.

Des présentations de [Laurent Debrot](#) et d'autres invités nous permettront de mieux comprendre les technologies et les enjeux.

Votre contribution

En ville de Neuchâtel notamment, mais peut-être dans les villages alentours aussi, il y a plusieurs zones avec de nouveaux types de lampadaires. Nous vous demandons d'observer autour de chez vous, et de venir avec vos commentaires, plans, photos ou autres.

Par exemple, aux Jeunes-Rives le long du lac entre la place du 12 septembre et la place rouge, il y a une série de lampadaires différents.

Carol Chisholm

► Brève de Peseux

Une verte, Vanessa Sintz, entre au Conseil général de Peseux. Elle siègera au sein du groupe socialiste.

► Agenda

10 mai : Débat Casino en Ville de Neuchâtel 20:00 Salon Bleu

14 mai : Conférence débat: Notre avenir énergétique: 8h30 Cité universitaire

28 mai : ApériVerts : 18:30 Alpes & Lac

7 juin : Comité des Verts du Littoral, thème « éclairage public »